

Procès-verbal de la rencontre du conseil d'établissement de l'École Élan

Le lundi 8 mai 2023

Heure : 18h30 via TEAMS

Présences : Maryse Gagnon, Lila Saidi, Charlotte Héau, Nathalie Bourget, Marie-Josée Latour, Pascal Dufour, Lise Geffray, Nuriya Akhmetova, Mélanie Bérubé, Anabelle Guérette, Carole-Anne Gascon.

Présences du public : Sébastien Carznel, Mireille Signori, Marie Dumay, Sébastien Lessard & Maude Landredville, Amanda Ceccarelli.

1. Vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour

Nous avons quorum.

Lecture de l'ordre du jour.

Un changement dans l'ordre du point 7 et du point 6 est proposé, nous traiterons de l'approbation du code de vie avant le mot du Service de garde.

L'ordre du jour est approuvé avec ce changement.

Proposé par Lise, appuyé par Carole-Anne

2. Déterminer les rôles et responsabilités pour la rencontre

a. Secrétaire : Carole Anne

b. Gardien de temps : Marie Josée

c. Appel au respect et à la bienveillance, rappel des règles de fonctionnement :

La présidence rappelle que tous les membres du CÉ et chaque personne qui s'exprime doit le faire avec respect et bienveillance (aucun langage ou ton irrespectueux), respecter le temps prévu autant que possible, le public ne peut interagir que lors de la période de question du public, le reste du temps, il sera impossible au public d'interagir.

3. Proposition addenda à la régie interne

Les membres du CÉ ont décidé de demander un addenda à la régie interne de notre CÉ. La présidente explique que parfois, il y a des gens qui ont assisté aux rencontres sans que l'on sache c'est qui... c'est un peu comme si en présentiel, on portait un masque. On ajoute donc qu'au début de chaque période de question du public, les personnes qui assistent allument leur caméra, mettent leur vrai nom (pas celui de leur enfant ou autre) à l'écran et se présentent. Comme ça, on saura qui est présent et qui veut poser une question ou est juste venu.e pour écouter.

Proposé par Marie-Josée, appuyé par Anabelle

4. Question du public

Présentation de chacun.e des invités du public (Sébastien Carznel, Mireille Signori, Marie Dumay, Sébastien Lessard & Maude Landredville, Amanda Ceccarelli).

Question de Amanda : elle vient en tant que parent mais aussi comme parents du comité sécurité, le comité a préparé une proposition détaillée mais puisque ce n'est pas un point à l'ordre du jour elle ne lira pas la proposition au complet (voir annexe ci-dessous). Pour résumer brièvement, le comité sécurité a travaillé fort et de concert avec le CÉ et l'école pour faire

avancer plusieurs projets. Du fait que l'école est en libre choix et que beaucoup de nos élèves viennent à l'école en transport actif, le comité aimerait poser deux questions :

Première question : Le comité sécurité demande que le CÉ s'engage à faire le suivi du dossier de la sécurité aux abords de l'école Élan à chaque rencontre.

Deuxième question : le comité sécurité demande aussi que le CÉ soit responsable des communications entre le comité consultatif transport du CSSDM, les partenaires de la Ville et SPVM, l'équipe école et le comité parent et qu'il identifie des représentants pour ce faire. Le but de cela étant de continuer le bon travail qui a été fait et de progresser dans la bonne direction avec les bonnes personnes.

La présidente précise que la proposition complète du comité a déjà été partagée avec les membres du CÉ.

Elle demande les commentaires du CÉ sur les 2 questions

Réponse des membres du CÉ :

Un membre enseignant adresse le premier point et questionne de la pertinence d'avoir un point à chaque mois. Tout comité ou sujet peut être soulevé en CÉ mais ce n'est pas pertinent qu'il soit discuté d'office. La sécurité aux abords de l'école est importante mais ce serait plus approprié qu'il y ait un point à l'ordre du jour lorsqu'il y a quelque chose de précis à discuter ou qu'une proposition concrète est amenée par le comité sécurité ou par quelqu'un d'autre. Pour le 2^e point : en ce qui a trait à faire le lien avec le comité du CSSDM, ne serait-ce pas plutôt le rôle de la direction que du CÉ? Il faudrait plus de précision au sujet de ce comité.

La présidente explique que le CÉ a bien-sûr à cœur la sécurité des enfants étant eux-mêmes des parents et des membres de l'équipe école mais son pouvoir est limité. Le CÉ est encadré par la LIP (Loi d'instruction Publique) qui ne comprends même pas les comités, on les inclue à cause des particularités de notre école. Le CÉ peut donner son appuie symbolique mais il n'y a aucune autre chose qu'il puisse demander concrètement. C'est la direction qui a ce pouvoir et la direction a déjà demandé les échéanciers des travaux pour ce qui a été obtenu. Bravo pour ce qui a été obtenu! Pour le comité de transport, est-ce que les parents du comité sécurité ne pourraient pas faire un lien plus concret? Les membres du CÉ sont moins au courant de tous les échanges. Le CÉ ne peut pas assumer tous les dossiers ce sont des parents bénévoles qui font de leur mieux.

Un membre enseignant explique qu'aucun comité a systématiquement un point à l'ordre du jour, les comités se réunissent et sont souvent chapeauté par la direction ou des enseignants, plusieurs décisions sont prises en comité, c'est plutôt lorsqu'il y a un projet d'envergure ou un besoin de mobiliser certaines ressources qu'il y a un point au CÉ.

La direction explique que les parents peuvent s'impliquer au comité de transport du centre de service scolaire de Montréal, mais à titre de parent, pas au nom de l'école Élan. C'est un nouveau comité au CSSDM qui fait le pont entre toutes les écoles du centre de Service scolaire de Montréal et la Ville de Montréal. Cela fait partie du travail de la direction de faire le lien aussi avec l'arrondissement s'il y a lieu. Les parents peuvent faire d'autres démarches mais en tant que citoyens du Plateau.

Invité du public (Amanda) demande à la direction s'ils peuvent compter qu'elle continuera de faire le lien avec l'arrondissement. Il y a des beaux projets qui avancent mais il y a une crainte que si on ne continue pas à les pousser, tous n'aboutiront pas. Les pressions de citoyens individuels n'ont pas le même poids que celles d'une direction d'école.

La direction rappelle les trois mandats pour sécuriser les abords : le débarcadère, le marquage et la signalisation. Les supports à vélo Cyclofix font partie de la sécurité mais c'est un plus si on l'obtient, c'est aussi pour les citoyens autour de Bordeaux. Elle est en communication avec l'arrondissement, elle a déjà demandé les échéanciers, elle communiquera les réponses lorsqu'elle les aura.

Un membre parent ajoute que le CÉ reconnaît que le comité sécurité a fait de gros efforts et salue les beaux projets en cours de réalisation.

5. Revue et adoption du procès-verbal de la rencontre du CÉ du 17-04-2023 voir TEAMS

Un membre parent demande une petite modification d'une phrase à la page 3 pour clarifier pour tou.te.s.

Le changement est fait pour « n'a amené aucune proposition durant ces échanges »

Un membre enseignant Question par rapport au membre de la communauté (Hughes), devrait-il être nommé dans les absents?

La direction précise que puisqu'il n'est plus un partenaire du CSSDM, il n'est plus membre donc son nom peut être enlevé.

Le nom sera enlevé du p.v.

Ajouter les noms des invités du public pour ce p.v. et dorénavant.

P.V. Adopté avec modifications

Proposé par Anabelle, appuyé par Mélanie

6. Approbation du code de vie et autres considérations

Un membre enseignant précise que c'est un guide pour les enfants tout simplement. Il existait déjà mais a été retravaillé cette année pour tenir compte des nouveaux objets de la cour et bien confirmer toutes les règles.

L'approbation du code de vie est

Proposé par Marie-Josée, appuyé par Carole-Anne

7. Mot du SDG

La technicienne du service de garde dit merci pour la nouvelle version du code de vie, il sera retranscrit et intégré aux règles de fonctionnement du service de garde.

Dernier décloisonné de l'année scolaire 2022-2023 (ateliers de jeux à l'extérieur) a eu lieu les 18 et 25 avril, les maternelles y ont aussi participé et ont apprécié de pouvoir jouer avec leurs doudous.

Il y a eu une haie d'honneur pour une finissante qui quittait avant la fin de l'année, c'était une belle surprise pour l'élève qui ne s'y attendait pas.

Semaine des services de garde : du 15 au 19 mai... axée sur un univers de découvertes. Il est prévu d'offrir des activités sur les différentes cultures.

Départ à la retraite d'une éducatrice des maternelle (Kheira).

Départ définitif d'un éducateur (Pierre-Olivier) qui quitte le Centre de service de Montréal.

La direction précise que c'est un départ vers une autre carrière, il travaillera pour l'aéroport de Montréal, on lui souhaite bonne continuation dans son nouveau domaine.

Un membre parent demande s'il y aura un remplaçant pour Pierre-Olivier? Si ça va changer à tous les jours?

Tech du SDG : Oui, il y aura un remplaçant mais on ne sait pas encore qui. Les parents concernés vont recevoir un courriel pour les aviser du départ.

Kheira, pour sa part terminera l'année scolaire à Élan avant de prendre sa retraite.

La présidente souhaite bonne continuation à Pierre-Olivier et bonne retraite à Kheira « qui a été très très très bonne avec mes enfants, elle va nous manquer. »

a) Approbation des règles de fonctionnement du SDG 2023-2024

Technicienne du service de garde demande qu'on approuve les règles de fonctionnement du service de garde ce soir. Elle y intégrera le code de vie que nous venons d'approuver et elle pourra l'envoyer de suite.

Membre enseignant demande le temps de le relire et suggérer des modifications (ex. ligne sur l'aide aux devoirs...notre école n'a pas de devoirs), ensuite approuver par courriel.

La direction rappelle que les corrections avaient déjà été faites en ce qui a trait à ce qui ne s'applique pas à notre école. Il faudrait que ce soit fait bientôt.

Les règles de fonctionnement du SDG 2023-2024 seront approuvées par courriel.

Question d'un membre parent à la technicienne du service de garde et à la direction : sur le sujet de l'aide aux devoirs, est-ce qu'il serait possible d'avoir un local accessible pour faire les devoirs pour une heure sur les heures du service de garde sous la supervision d'un parent bénévole, c'est pour quelques élèves qui font de la gymnastique compétitive et ont un horaire trop chargé pour les faire le soir. Ce temps permettrait à ces enfants de faire leurs devoirs car ils constatent qu'ils accumulent un retard.

SDG : elle ne peut prendre cette décision, il faudrait qu'elle en discute avec la direction.

Membre parent questionne le mot « devoirs », elle comprend qu'il n'y a pas de devoirs obligatoires dans une école alternative ni de retard encouru, seulement des leçons et on peut arriver à les faire (les liste de mots en 3-4) une ou deux fois dans la semaine et c'est suffisant... Elle demande l'avis des enseignants sur ce sujet.

Membre parent est surprise que l'on parle d'une heure de devoir par soir. Ça ne reflète pas son expérience.

Membre (qui a posé la question) précise qu'il ne s'agirait pas d'une heure par jour mais bien d'une ou deux heures par semaine.

Membre enseignant énonce que qui est préconisé par l'école c'est de lire régulièrement, par exemple 15 minutes quotidiennement. Il n'y a pas d'autres prescriptions. Certains enseignants suggèrent des activités ou des jeux de société mais c'est tout. Ce que les enseignants souhaitent c'est que les enfants puissent socialiser, s'amuser, se divertir après l'école. De créer une période de leçons (même si au choix des parents) donnerait l'impression aux parents qu'ils auraient dû faire quelque chose qu'ils n'ont pas fait. Ça serait en contradiction de la ligne directrice de notre pédagogie.

Membre enseignant ajoute que ça dépend des enseignant.e.s, au 2^e cycle, des mots à apprendre sont donnés. Certaines familles les font, d'autres non. La règle orthographique est enseignée en classe et dans certains cas, les mots sont travaillés dans des phrases. Il n'y a pas de temps prescrit. C'est plutôt la lecture qui est encouragée.

Membre parent (qui a posé la question) dit qu'elle comprend que ce n'est pas dans la politique de l'école mais demande, si quelques parents veulent le faire parce qu'ils croient que l'enfant a besoin d'un temps d'encadrement, est-ce qu'un local pourrait être accessible pour eux?

Membre enseignant ajoute que dans la pédagogie Freinet c'est contre notre philosophie de faire faire le travail à la maison ou faire des devoirs. L'enfant peut travailler à la maison si c'est significatif pour l'enfant mais pas systématiquement, comme une tâche à accomplir.

Gardiennne du temps : Puisque cela concerne deux ou trois élèves, ce n'est pas l'endroit de statuer là-dessus et par intérêt du temps, je vous invite à reprendre cette discussion ailleurs.

Présidente propose de mettre de côté cette conversation et que le membre parent écrive à la direction pour trouver des solutions à son sujet.

8. Approbation des critères de sélections d'une direction

La présidente explique que ce document doit être fait chaque année, ça ne veut pas dire que la direction quitte. Le document avait été retravaillé l'an dernier, il a été partagé avec les membres avant la rencontre.

Deux membres parents sont d'avis qu'il est encore d'actualité et représente bien les critères recherchés.

Il pourra être envoyé par la présidente du CÉ tel quel avec simplement un changement de la date.

Approbation de critères de sélections d'une direction,

Proposée par Carole-Anne, appuyé par Pascal

9. Approbation du calendrier scolaire 2023-2024

Il n'y a pas de grands changements au calendrier, des onglets ont été ajouté pour les photos, etc. Il y a encore certaines dates qui manquent. On fera une deuxième version avec les dates des CÉ et des AM/PM Freinet, dates d'examens ministériels lorsqu'on les aura.

Approbation du calendrier 2023-2024

Proposé par Anabelle, appuyé par Maryse

10. Approbation des sorties extérieures pour 2023-2024

Les sorties sont mises à jour régulièrement dans le document. On a déjà préapprouvé les sorties pour 2022-2023 en tant que CÉ mais puisque certaines sorties (parc, salon du livre, etc.) auront lieu en début d'année 2023-2024, avant que le nouveau CÉ ait eu le temps de se rencontrer, nous approuverons ces sorties ce soir.

Approbation des sorties extérieures pour 2023-2024

Proposé par Marie-Josée, appuyé par Carole-Anne

11. Toilettes non genrées

La direction mentionne que des élèves de l'école l'ont approché pour lui demander pourquoi on n'aurait pas de toilettes non-genrées à l'école Élan, le comité Féminisme et Diversité en a aussi parlé, elle apporte le sujet pour discussion parmi les membres du CÉ.

Membre parent (représentante du comité Fem. Et Diversité) partage des infos qui sont ressortis dans les discussions avec les membres du comité Féminisme et Diversité; Les jeunes trans et non-binaires sont surreprésenté.e.s dans les statistiques en itinérance, en idéation et en tentative de suicide et en agression physique et verbale.

Nous avons la chance de poser un geste qui va vers la normalisation et la déstigmatisation de réalités déjà complexes dans notre société.

Le fait que certains enfants le demandent en plus, même si ce n'est pas la majorité, est un signe qu'il est temps d'être à l'écoute et de faire quelque chose. Il y a différentes options, on pourrait avoir des toilettes genrées et non-genrées ou uniquement non-genrées, c'est à explorer. On peut faire preuve de leadership et être un exemple dans le chemin du progrès qu'on a envie de faire, l'école est un puissant véhicule de norme sociales. Notre milieu serait idéal pour ça.

Membre enseignant explique que dans l'équipe enseignante, on en parle depuis 15 ans, et on le fait déjà sur le terrain... mais quand la question est posée si l'ensemble des toilettes devraient être non-genrées, la réponse est non, surtout de la part des filles du 3^e cycle qui commencent à être menstruées... elles sont mal à l'aise d'être dans des toilettes mixtes. C'est ce qui fait que les toilettes filles/toilettes garçons ont été maintenues. Mais, il y a deux toilettes uniques pour adultes au 2^e étage, et on donne accès aux élèves qui n'ont pas envie d'aller dans une toilette genrée ou qui en ont besoin. La question n'est pas posée en début d'année si les enfants se considèrent non-binaires mais si c'est soulevé par un enfant ou un parent que l'enfant préfère utiliser une toilette non-genrée, nous offrons cette possibilité.

Membre enseignant n'était pas au courant de cet usage pour les toilettes au deuxième étage, mais elle a vu des toilettes non-genrées dans d'autres écoles. Cela prend un temps d'adaptation comme lorsqu'on voit ces toilettes dans les bars et restaurants mais éventuellement ça devient juste normal. Elle reconnaît que ça peut être gênant pour un enfant qui commence à avoir ses règles mais elle trouve que c'est une bonne idée.

Membre parent trouve que c'est une bonne chose que ça existe, mais pas tout le monde le sait donc ça devrait être écrit dans les documents diffusés à tous les profs et les parents qu'il y a la

possibilité pour les enfants qui ne sont pas à l'aise d'être dans des toilettes genrées d'avoir accès à des toilettes qui serait non-genrées mais aussi plus intime... Que toutes les toilettes soient des toilettes non-genrées ne serait pas possible car besoin de plus d'intimité dans les cas des jeunes filles qui ont leurs règles. Il faudrait qu'il y ait un accès à tous. Il faut respecter le besoin de chaque individu. Des toilettes genrées et non-genrées, annoncées à tous, ce serait vraiment une bonne idée, on est rendus là dans la société aujourd'hui.

Membre parent appui cette idée d'avoir des toilettes genrées et non-genrées en fonction de ce qui est possible avec l'environnement de l'école. Bravo d'emmener cette idée.

Membre parent d'accord que d'avoir une toilette plus intime accessible est de mise surtout étant donné les protections lavables/réutilisables pour les menstruations qui demandent de la manipulation. Curieuse de savoir ce qu'en pensent les élèves, ce que les élèves veulent, ça pourrait faire l'objet de la consultation des élèves en début d'année l'an prochain. Il semble qu'il y a déjà des options (mais pas connu de tous) qui répondent au besoin. C'est bien d'avoir les options pour chacun.e.

Membre parent partage qu'il existe des pictogrammes mignons et inventifs (elle partage une image d'un pictogramme licorne sur une porte de toilette dans un café), c'est tout de même important que ce soit annoncé, pas avec des trompettes, mais sans gêne, que ce soit ouvertement normal. C'est un geste qu'on peut faire pour la normalisation et la déstigmatisation. Aussi il y a la question de l'utilisation des espaces, dans la salle de bain des garçons, il y a des urinoirs qui ne sont plus utilisés, il y a des bacs de recyclages. On pourrait peut-être remanier les espaces pour avoir une salle de bain des filles, une des garçons et une non-genrée, trouver un moyen de séparer les espaces pour les rendre plus privés pour chacun et aussi de faire de l'enseignement à ce sujet et sur le respect du privé des autres.

Un membre enseignant propose que l'équipe école se penche sur la question pour rendre les choses plus claires et réitérer cela à la communauté.

Proposé par Mélanie, appuyé par Carole-Anne

12. Consultation PEVR à remplir en ligne

C'est une consultation que nous devons remplir ensemble sur le Plan Éducatif vers la Réussite de Élèves (PEVR)

La direction fait la lecture du document complémentaire. Les membres du CÉ tentent de répondre en groupe aux cases réponses mais les questions ne sont pas faciles à saisir et c'est difficile de rédiger des réponses sur le vif.

En réponse à la question 3, Anabelle propose *« les comportements observés respectent chacune des valeurs »*.

Dans la section « contextes et enjeux », la direction souligne que les chiffres des écoles privées vs. les écoles ordinaires l'ont fait beaucoup réfléchir (30 privées/121 ordinaires au primaire mais 29 privées/27 ordinaires au secondaire).

Membre enseignant trouve que de s'appeler des écoles « ordinaires » n'est pas un bon choix de mot, « école régulière » serait préférable. La direction suggère que l'on mette cela dans les commentaires à la fin.

La question 4 demande si certains facteurs essentiels ont été omis.

Soulevé par un membre parent du CÉ :

-le manque de mention des écoles à projet particuliers dans le document (les écoles EHDAA sont mentionnés mais pas de distinction pour les écoles à projet particulier), C'est un enjeu car nous avons des besoins différents.

Réponse proposée à la question 4 : *« Il serait pertinent de mettre en lumière les différentes spécificités des écoles à projet particuliers au même titre que les école EDHAA sont mentionnées dans ledit document. »*

Lecture de la section « orientation, objectifs et cibles »

Gardienne du temps mentionne qu'il reste 3 minutes au point.

La direction dit qu'elle prendra sur son point du mot de la directrice.

Aspect essentiels omis? :

Sont soulevés par les membres du CÉ :

Membre enseignant : les ratios trop élevés dans les classes, c'est l'élément clé, il n'y aura jamais assez de services pour tous les élèves en difficultés mais si il y avait moins d'enfants par classe, les profs aurait plus de temps à consacrer aux élèves en difficulté et il y aura moins d'élèves en difficulté.

2^e enjeu : les non-qualifiés qui enseignent. Comment augmenter la réussite si on engage des non-qualifiés?

Membre parent soulève que ce n'est pas adressé dans le document que les classes ordinaires au secondaire ne sont pas ordinaires car le secondaire privé fait un « écrémage » de la cohorte sur un plan académique, comportemental et socio-économique et que cela mène à un enjeu qui n'est pas nommé.

Membre parent parle de l'effet entonnoir et du manque de mixité dans les classes régulières au secondaire et de l'inégalité entre école régulières secondaires.

Membre enseignant suggère que l'on se concentre sur ce que l'on observe au public au lieu de comparer avec le privé puisqu'on n'a pas de données réelles. Elle exprime que les cibles de réussite de français tous groupes confondus ne valorisent pas les efforts et défis des nouveaux arrivants/allophones. Même si ce n'est pas la réalité dans notre école, d'un point de vue humain, ça se doit d'être mentionné.

Membre enseignant partage qu'elle doute que ces commentaires seront entendus... car tout ceci a déjà sûrement été dit.

La direction dit que plusieurs personnes se penchent sur le PEVR et il y en a d'autres qui ont ces mêmes réflexions, les nouvelles personnes en poste à la DG, DG adjointe viennent de d'autres centres de service et constatent la différence.

Puisque la consultation a bien été fait en CÉ, mais que le temps file, il est proposé que l'on puisse prendre le temps de rédiger des réponses/commentaires dans la semaine qui suit que l'on pourra approuver ou modifier en groupe par courriel. (Membre parent suggère de faire un screen-shot du questionnaire. La directrice le placera sur Teams.)

Proposé par Pascal, appuyé par Mélanie

Ajout : Réponse **proposée (par courriel, le 10 mai, 2023) par Mélanie, appuyé par Lise** :

Il est important de tenir compte des caractéristiques des élèves du CSSDM, telle que la réalité sociale et linguistique des nouveaux arrivants, la défavorisation, et la concentration importante d'élèves ayant des difficultés d'apprentissage et d'adaptation dans certaines classes. Pour soutenir les élèves, il est important de maintenir de bas ratios dans les classes et d'assurer la présence d'enseignant.e.s qualifié.e.s. Ceci favorise la réussite scolaire de tous. Cette réussite scolaire passe non seulement par les résultats obtenus, mais aussi par le bien-être des élèves à l'école et leur désir de poursuivre leurs études

13. Mot de la direction (sauté par respect du temps)

14. Mot des enseignants

a) Demande Comité Fête des finissants

Le comité **Fête de finissants** demande si ils peuvent exceptionnellement solliciter une contribution monétaire des parents des finissants pour payer le cadeau/souvenir offert aux finissants qui sera un vêtement et dont les coûts dépassent le budget alloué. Le coût du vêtement (environ 20\$) sera communiqué aux parents mais la contribution sera volontaire et tous les finissants recevront le vêtement/souvenir peu importe la contribution de leurs parents. Ceci s'applique seulement aux 6^e années.

Membre parent ajoute que ces souvenirs d'Élan (dans le cas de sa fille un sac et une bouture de plante) sont très appréciés des élèves.

Il est proposé que le comité Fête des Finissants puisse solliciter les parents des 6^e années dans l'espoir de couvrir les coûts du vêtement souvenir.

Proposé par Carole-Anne, appuyé par Maryse

- b) Retour sur la Fête du Printemps et les portes-ouvertes dans les classes (28 avril). Les enseignants étaient enthousiastes. Merci aux parents qui sont venus voir ce que les enfants ont fait dans les classes, les enfants étaient super fiers. Les campagnes de financement du 2^e cycle sont terminés avec succès, ils iront au camp des Débrouillards.

15. Désignation du prochain secrétaire

Anabelle Guérette (la prochaine réunion se tiendra en présentiel tel que convenu en début d'année)

15.b) Dernière parenthèse : de la direction informe que les 4 bancs verdis ont été livrés aujourd'hui (3 simples et 1 double), ils sont très jolis. Reste à décider des endroits où les placer.

Membre parent (comité cour) informe que la terre va être livrée en temps pour la corvée, le 17 mai. Ce serait bien d'observer et de sonder les élèves pour que l'on puisse avoir une décision d'emplacement préféré avant qu'ils soient remplis de terre et donc beaucoup plus difficiles à déplacer.

16. Levée du conseil proposé par Anabelle, appuyé par Nuriya.

Conseil levé à 20h32

ANNEXE :

Proposition du Comité Sécurité au CÉ du 8 mai 2023

CONSIDÉRANT que le **CSSDM**:

- Compte, selon sa Politique d'admission et transport de l'élève, version du 7 février 2023:
<https://www.cssdm.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Politique-admission-transport.pdf>
 - 1.1.6 Privilégier et promouvoir le **transport actif** des élèves.
 - 1.3.5 **Développer des partenariats** afin de **favoriser un environnement sain et sécuritaire**

pour le transport actif » page 4,

- Énonce la création d'un **Comité consultatif de transport**, selon le PV du 7 février 2023,
 - « La sécurité aux abords des écoles est importante pour le CSSDM et celui-ci s'implique dans le respect de ses mandats. Le CSSDM est en mesure d'énoncer les besoins/problématiques à la ville **par l'entremise des retours des conseils d'établissements** et des directions d'établissements afin que les autorités responsables puissent trouver les bonnes solutions pérennes. » page 6.
https://www.cssdm.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/20230207_PV_CA.pdf

CONSIDÉRANT que **l'école Élan**:

- n'est pas une école de quartier et génère quelques **230 déplacements** d'élèves chaque jour, matin et soir, puis durant la journée;
- est un milieu hautement démocratique où les parents jouent un rôle important, puis qu'on y trouve plus d'une dizaine de comités de parents;
- a un conseil d'établissement, présidé par un parent, avec un **rôle décisionnel** sur plusieurs questions et qui permet aux parents de jouer un rôle actif au sein des établissements.
<https://elan.cssdm.gouv.qc.ca/ecole/structure/>

CONSIDÉRANT que le C.É. dans son PV du 7 nov CÉ a reconnu la pertinence et autorisé le projet:

- 1) Suite à la présentation des démarches du Comité sécurité
 - pour utiliser le 1000\$ reçu de la SPJCC pour financer trois rencontres avec des urbanistes afin **d'obtenir une plus grande subvention du PAFFSR du MTQ** pour une étude de la circulation. 20% du montant sera sollicité auprès d'autres partenaires (ex. : l'arrondissement) (10 000\$ accordé en décembre).
- « d'autres instances vivent les mêmes situations. Cependant, **c'est l'école Élan qui dépose la demande** avec, peut-être, des lettres d'appuis ».
 - a) La communauté de **l'école vit une situation particulière en raison de l'emplacement** d'Élan à l'intersection des rues de Lorimier et Sherbrooke: 30 000 et 35 000 véhicules par jour;
 - b) En raison de la **fermeture du tunnel, la pression sera plus grande** pour les prochaines années autour de l'école.
 - Le membre de la communauté précise que le nombre d'infractions (virages, etc.) et

d'interblocage est important (l'opération policière d'avril a fait 800 constats en 5 jours et les journaux font état d'une augmentation des collisions aux abords du pont).

- Le C.É. dit que « Le **projet du comité sécurité est donc pertinent puisque les inquiétudes sont grandes** face à la possibilité d'accident aux abords de l'école.» et parce que **la part de «cyclistes à Élan est inégalée au regard des autres écoles du quartier. »**
- 2) Le comité sécurité parle de ce projet depuis quatre ans et demande au **CÉ d'adopter deux résolutions:**
 - La résolution prise par l'organisme (école Élan) autorisant le **dépôt de la demande** d'aide financière et confirmant le montant de sa contribution financière au projet. Proposée par : Marie-Josée Appuyée par : Carole-Anne
 - La résolution prise par l'organisme (école Élan) autorisant **un de ses représentants (Nathalie Bourget) à signer la demande**, ainsi que les documents en lien avec le suivi administratif. Proposé par : Anabelle Appuyé par : Carole-Anne

CONSIDÉRANT que la directrice de l'école Élan, Mme Nathalie Bourget, s'est retirée de la démarche pour obtenir une subvention au PAFFSR pour une rue école, le 13 mars 2023, après avoir signé et déposé le projet en janvier.

CONSIDÉRANT que l'arrondissement s'est engagé en janvier à mettre en place ces aménagements d'ici l'automne 2023 (selon le topo sur les interventions prévue du Cabinet du Plateau Mont-Royal du 8 mai 2023):

- La création d'un **débarcadère** sur l'avenue de Lorimier
 - Ce sera fait dans les prochains jours/semaines.
- La prolongation du **réseau cyclable** sur la rue de Bordeaux
 - En suivi avec le service d'urbanisme et de mobilité, pas d'échéancier en ce moment.
- L'installation de **supports à vélos Cyclofix** sur la rue de Bordeaux
 - En attente de la prochaine commande.
- La mise en place d'une **circulation locale dans la ruelle sud** aux résidents
 - Prévu pour 2023.
- Installation de **bollards et le marquage au sol**
 - En continu selon les différentes interventions qui le requièrent
- **Signalisation lumineuse** sur potence sur De Lorimier pour rappeler la vitesse de la zone scolaire
 - Le puit d'accès sur lequel on doit brancher la signalisation fait l'objet de restriction d'utilisation par Hydro-Québec. On tente de faire accélérer les réparations nécessaires pour l'installer le plus rapidement possible, mais les délais sont de l'ordre de 8 à 12 semaines ce qui nous mènerait à l'automne.
- **Projet de rue-école ponctuel**
 - Sur la glace.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Amanda Ceccarelli du Comité Sécurité: QUE

- QUE le C.É. s'engage à **faire le suivi à chaque rencontre du C.É. du dossier de la sécurité** aux abords de l'école Élan;
- QUE le C.É. soit responsable **des communications** entre le Comité consultatif transport du CSSDM, les partenaires (ville et SPVM) et la communauté (équipe école et parents) et **identifie des représentants** pour ce faire.